

ÉTÉ 2020

UNE ADAPTATION ÉCLAIR

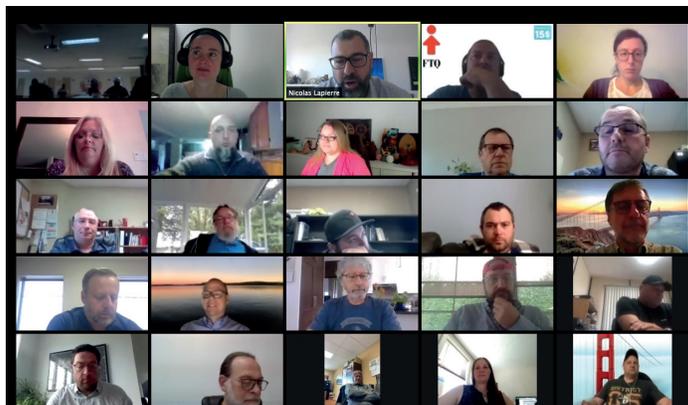
Un syndicat pertinent et connecté sur son monde

Le Syndicat des Métallos a adapté rapidement ses services devant la pandémie, pour bien soutenir les sections locales au moment où les besoins étaient criants.

«Les organisations fortes sont celles qui savent s'adapter», voilà la devise du nouveau directeur des Métallos, Dominic Lemieux, entré en fonction officiellement le 1^{er} avril dernier, au début de la pandémie. «Certains me disent que je suis arrivé à un mauvais moment... Au contraire, j'arrive en fonction alors qu'il y a un défi important à relever», explique le nouveau directeur, qui a rapidement mis en place une cellule de crise qui se réunissait plusieurs fois par semaine avec les coordonnateurs régionaux, des membres de l'équipe technique et la direction du District 5.

Info COVID

Dans les premiers jours du confinement, le bulletin de liaison Info COVID s'est mis en place pour sélectionner les informations pertinentes sur la crise, devant l'avalanche de changements aux programmes de soutien du revenu et de directives de santé publique qui évoluaient aussi rapidement.



Des régionales originales

Les traditionnelles rencontres régionales qui se tiennent au printemps ont dû être annulées en raison des directives de la santé publique interdisant les rassemblements. Qu'à cela ne tienne, elle se sont tenues, en formule plus condensée, via la plateforme de visioconférence Zoom.

La participation a été au rendez-vous. Les présidents et militants syndicaux ont pu échanger sur ce qui s'était passé, non seulement pendant la période COVID, mais aussi pendant toute l'année dans leur milieu de travail et dans leur vie syndicale.

Invité spécial, le président de la FTQ, Daniel Boyer, a fait le point sur l'activité de la centrale et ses nombreux échanges avec les deux paliers de gouvernement pendant la crise.

Un économiste du Fonds de solidarité FTQ, Laurent Da Silva, a par ailleurs expliqué la crise actuelle et les conditions de la reprise.

Des centaines de personnes s'y sont abonnées et l'envoi se fait maintenant à partir d'une plateforme plus efficace.

Formation

Alors que les rencontres en personne étaient interdites, le service de l'éducation a opéré un virage majeur pour que tous gardent le contact au sein de la structure syndicale. Une série de capsules ont été organisées

via la plateforme de visioconférence Zoom.

Dans un premier temps, les sections locales dont les milieux de travail étaient toujours en opération ont pu échanger. Ensuite, des capsules ont été organisées sur différents sujets : les programmes de soutien du revenu, la santé et sécurité, les outils de communication, l'application de nos conventions collectives, l'équité et la francisation, la santé

mentale, la condition féminine.

Ces capsules ont cumulé environ 500 inscriptions, principalement de membres des exécutifs des sections locales.

Des formations express d'une demi-heure ouvertes à tous les membres ont été dispensées par des formateurs (des pairs) sur le droit de refus et sur les équipements de protection individuels, réunissant plus de 200 participants en près d'une dizaine de séances.

Des formations sur les outils de réunions en ligne ont aussi été données aux permanents syndicaux et sont toujours disponibles sur demande pour les exécutifs.

Négos et audiences

Les permanents syndicaux ont aussi vu leur agenda complètement chamboulé et leurs façons de faire changer. Tout d'abord, ils ont accompagné les sections locales dans les aménagements en lien avec la COVID, tant au chapitre de la SST que de l'organisation du travail. Les assemblées étant interdites, il a aussi fallu faire preuve d'originalité pour

SUITE À LA PAGE 3

Bienvenue aux nouveaux membres

- Les Emballages Montcorr
- Normec Industries
- Multi Recyclage SD
- Production sécurité / Blainville, St-Jérôme, Granby, Joliette, Saint-Jean-sur-Richelieu / SQDC /
- Ile Perrot Toyota (9020-3027 Québec inc.)
- Travaux sur cordes Suspendem / Gaspé
- Centre Investigation & Sécurité Canada / Montréal
- Services Alimentaires Québec SSP / Montréal
- Groupe Signalisation (Signalisation de l'Estrée)
- Centre Investigation & Sécurité Canada / Montréal
- Engie Services / Montréal
- Corporation de transport adapté de Sept-Iles
- Diogène, suivi communautaire / Montréal



ADHÉREZ À LA PAGE
FACEBOOK

Pour des nouvelles syndicales et sociales.

Abonnez-vous pour recevoir des nouvelles des Métallos par courriel
metallos.org

DÉCISIONS

Lésion reconnue chez Barrette-Chapais

Belle victoire pour un métallo de Barrette-Chapais (SL 8895) qui s'est vu reconnaître une lésion professionnelle, même s'il n'avait pas déclaré la lésion dans les délais prescrits.

En recevant le formulaire d'attestation médicale, cet opérateur de transporteur pensait que le médecin allait lui-même entreprendre les démarches auprès de la CNESST. C'est seulement en appelant à la CNESST pour connaître les délais d'attente pour une résonnance magnétique qu'il apprend qu'aucune réclamation n'a été produite. Il dépose le jour même sa réclamation, refusée puisque le délai de 6 mois est dépassé. Cette décision est maintenue en révision administrative. Le Tribunal a fini par déclarer la réclamation recevable, puisqu'il a reconnu que le travailleur était de bonne foi dans la démarche, convaincu que le dossier suivait son cours. Ce qui a donné plein droit à celui-ci de recevoir les prestations prévues.

Reconnaissance de l'accréditation sous terre chez Canadian Royalties

À la suite d'un grief gagné en 2017 puis contesté en Cour supérieure, une entente hors cour a permis de faire reconnaître l'étendue de l'accréditation syndicale de la section locale 9519 aux mineurs sous terre. L'employeur prétendait que l'accréditation ne couvrait que les mineurs des installations à ciel ouvert. La lettre d'entente prévoit que d'ici 6 mois, la moitié des postes de mineurs sous terre seront comblés par des syndiqués plutôt que des sous-traitants et cette proportion atteindra 70 % à terme. Les syndiqués déjà à l'emploi de Canadian Royalties auront accès à des formations pour occuper ces emplois sous terre.

Trois semaines de vacances continues à Raglan

La section locale 9449 chez Mine Raglan a eu gain de cause en arbitrage dans un litige qui l'opposait à l'employeur au sujet de la prise des vacances. Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle mouture de la Loi sur les normes du travail le 1^{er} janvier 2019, les travailleurs ayant 3 ans d'ancienneté ont droit à 3 semaines consécutives de vacances payées par année. Or, l'employeur ne permettait pas aux travailleurs de Mine Raglan de prendre ces trois semaines consécutives, même s'il en prévoyait le paiement. Une convention collective ne peut définir des conditions de travail inférieures à la Loi sur les normes du travail, puisqu'il s'agit d'une loi d'ordre public. Cette décision fait que l'employeur a toutefois choisi de contester cette décision en Cour supérieure.

Déplacement en avion rémunéré pour des travailleurs en navettage

La section locale 9449 a eu gain de cause en arbitrage pour que le temps de déplacement afin de se rendre au site minier Raglan soit rémunéré. La convention collective prévoyait déjà que le retour en avion l'était, mais pas l'aller. Or, la Loi sur les normes du travail stipule qu'un salarié est réputé être au travail durant le temps d'un déplacement exigé par l'employeur. L'avion est le seul moyen de transport pour se rendre au site minier de Raglan au Nunavik. L'employeur a toutefois choisi de contester cette décision en Cour supérieure.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Des comités SST chez les agents et les signaleurs

La section locale 8922, représentant les travailleurs et travailleuses de la sécurité privée ainsi que les signaleurs routiers, travaille fort pour mettre en place des comités paritaires de santé et sécurité dans les milieux de travail, tant pour les agents et agentes de sécurité que pour les signaleurs et signaleuses routiers. Certains employeurs ont déjà embauché des gens pour faire de la prévention dans leurs différents sites afin de corriger certaines pratiques. On a pu apercevoir que des mémos, des bulletins d'information, etc. à l'égard de la sécurité au travail étaient envoyés. Ce n'est qu'un début, mais en étant constante dans ses interventions, la section locale améliorera les conditions de travail de ses membres et tentera d'étendre cette pratique à l'ensemble des employeurs.

consulter les membres (voir texte p. 11).

Comme la crise durait plus que quelques semaines, il a été question de négocier par visioconférence. Certains ont même plaidé par visioconférence, les audiences au Tribunal administratif du travail (TAT) ayant été suspendues. Il faudra d'ailleurs prévoir un engorgement au TAT à l'automne, plus de 11 000 dossiers ayant été reportés.

Représentations

La crise s'annonce à géométrie variable selon les milieux de travail. À certains endroits, les activités n'ont carrément pas cessées, alors que l'arrêt a été de quelques semaines à plusieurs mois ailleurs, avant de revenir à la normale.

Mais pour certains, les dommages sont plus graves. C'est le cas dans le secteur de la restauration, du tourisme et de l'hôtellerie, pour les aéroports régionaux, ou encore dans certaines entreprises manufacturières touchées par la crise économique.

Les Métallos multiplie les représentations, avec la FTQ, pour veiller à ce que les membres dans les secteurs plus touchés puissent être soutenus en attendant la reprise.

Le défi de la SST en période COVID19

La pandémie a posé des défis importants en matière de santé et sécurité dans tous les milieux de travail. Les ajustements ont été nombreux et plusieurs se poursuivent: distanciation physique dans les lieux de travail, installation de plexiverre à certains endroits, lavage des mains plus fréquents, désinfection des surfaces, port du masque ou de la visière lorsque la distance de 2 mètres n'est pas assurée...

Cela a entraîné des modifications jusque dans l'organisation du travail, entre autres pour espacer les entrées et sorties ainsi que les pauses et les repas.

Alors qu'on voit poindre la fin de la première vague de COVID, plusieurs des mesures mises en place sont appelées à rester, d'ici à ce que la pandémie soit bel et bien terminée, que ce soit parce que le virus ne circule plus, qu'un vaccin soit distribué ou qu'on ait trouvé un médicament efficace.

« Il faut continuer d'être impliqué dans le suivi des

mesures de santé et sécurité en lien avec la COVID, comme on doit être impliqué pour tout ce qui concerne notre santé et notre sécurité au travail. La prévention est beaucoup plus efficace lorsqu'elle est faite avec les travailleurs », fait valoir la responsable de la santé et de la sécurité chez les Métallos, M^e Julie Hébert.

Cette dernière note que les employeurs doivent être responsables de fournir les différents équipements de

Il faut continuer d'être impliqués dans le suivi des mesures de santé et sécurité en lien avec la COVID.

protection, y compris les masques ou les couvre-visage lorsque ceux-ci sont requis. « Il y a des litiges à ce sujet, mais on croit

que c'est à l'employeur de fournir l'ensemble des équipements de protection individuelle », explique Julie Hébert, précisant que le Syndicat appuiera toute section locale prête à faire respecter ce principe.

Autre enjeu important: la déclaration des cas. « Les gens qui pensent l'avoir doivent absolument rester à la maison. On doit systématiquement exiger



Les agents de contrôle dans les aéroports portent maintenant des visières.

que tous les cas de COVID, confirmés ou suspectés, soient déclarés au syndicat. Ça aide à s'assurer que toutes les mesures de prévention et de traçage des contacts soient prises. La CNESST doit aussi être avisée, et ce, même si les assurances privées paient le travailleur. Ça donne une chance de faire reconnaître certains cas comme maladie professionnelle », poursuit la responsable de la SST chez les Métallos.

Des troussees de la CNESST (le lien est sur metallos.org/coronavirus) ont été produites pour prévenir la propagation du virus dans les différents milieux de travail. « N'hésitez pas à les adapter à votre réalité », conclut Julie Hébert.



REPRISE DE LA CONSIGNE

Nécessaire pour l'emploi et pour l'environnement!

La pandémie a mis à mal le système de consigne au Québec, faisant même craindre pour l'avenir de la consigne, alors même que le gouvernement du Québec avait pourtant annoncé en début d'année son intention de l'étendre d'ici 2022 à d'autres contenants dont les bouteilles de vin et spiritueux.

À la mi-mars dernier, les détaillants avaient interrompu la collecte pour des raisons sanitaires. Québec vient toutefois d'ordonner la reprise de la collecte le 8 juin à travers le Québec et le 22 juin dans la région métropolitaine. La décision soulage les métallos de l'usine de fabrication de contenants en verre Owens-Illinois.

Alors que l'approvisionnement en verre blanc est déjà très compliqué en l'absence d'une consigne sur les bouteilles de vin [ce qui devrait être réglé d'ici 2022], voilà que l'approvisionnement en verre brun issu de la consigne devenait aussi problématique, au point où la recette même des

bouteilles a dû être changée radicalement pour réduire la quantité de verre recyclé.

« Il faudra changer cette année une des deux fournaies, un investissement de plusieurs millions. Cet investissement est crucial pour l'avenir de l'usine. La reprise de la consigne sécurise l'approvisionnement en verre recyclé, une condition essentielle au bon fonctionnement », a expliqué le président de la section locale 206G représentant les 400 travailleurs d'Owens Illinois, Éric Dumas.

Les Métallos s'étaient réjouis de la décision annoncée à la fin janvier dernier d'élargir le système de consigne à partir de 2022 à tous les contenants de liquides prêts à boire, dont les bouteilles de vin et spiritueux. « Au-delà de la parenthèse COVID, on espère que le gouvernement ne tardera pas à aller de l'avant avec l'élargissement de la consigne, comme prévu. Le verre qui n'est pas recyclé vient grossir les dépotoirs, alors que celui qui est refondu permet de réduire les émissions de GES pour la fabrication de nouveau verre », ajoute Dominic Lemieux.

Un métallo de la section locale 206G travaille à la production de bouteilles de bière brunes.



DANIEL MALLETTE



Le directeur québécois, Dominic Lemieux, s'est adressé aux députés par visioconférence.

PROTECTION DES RETRAITES

Les Métallos en comité parlementaire

Le directeur québécois des Métallos, Dominic Lemieux, était de passage le 1^{er} juin dernier, devant le Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées. Ce comité, formé de députés fédéraux des différents partis, se penchait sur la réponse gouvernementale à la pandémie.

Dans sa présentation, Dominic Lemieux, a réitéré l'importance de protéger les retraites et les avantages sociaux des travailleurs et retraités en cas de faillite d'entreprise.

« C'est vrai, maintenant plus que jamais. On sait que des compagnies sont à risque financièrement. Il risque d'y avoir des faillites. Avec le choc financier et la sous-capitalisation de certains régimes, nous avons des craintes pour les rentes, négociées au fil du temps », a expliqué Dominic Lemieux, pressant du même souffle les élus de légiférer enfin pour mieux protéger les rentes de retraite.

Il est possible de modifier la loi sur les faillites et l'insolvabilité, sans empêcher pour autant la relance d'une entreprise. « Les vraies personnes qui doivent se nourrir, payer le loyer, se soigner, doivent passer AVANT d'autres créanciers comme les municipalités ou les commissions scolaires », a souligné le métallo aux parlementaires.

Déjà 2 projets de loi en ce sens ont été déposés par le NPD et le Bloc québécois dans l'ancienne législature. Le gouvernement libéral avait aussi déclaré en 2018 que tous les Canadiens avaient « le droit d'arriver à la retraite avec l'esprit tranquille » et que les entreprises devaient « faire preuve de bonne foi envers leurs employés ». « Il est temps de passer à l'action », conclut Dominic Lemieux.



Cette serveuse métallo travaille dans un restaurant d'une grande chaîne hôtelière.

TOURISME, HÔTELLERIE ET RESTAURATION

La crise sera plus longue

La crise s'annonce difficile dans le secteur du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration, alors que les experts estiment qu'il faudra 18 à 24 mois avant un retour à la normale.

Le Syndicat des Métallos a multiplié les représentations auprès des gouvernements pour soutenir à plus long terme les travailleuses et travailleurs de ces secteurs, demandant notamment le prolongement de la Prestation canadienne d'urgence (PCU), ce qui a été annoncé à la mi-juin pour 8 semaines supplémentaires.

Au plus fort de la crise, c'est environ 90 % des 4000 membres de la section locale 9400 qui se sont retrouvés sans emploi, dans le secteur du tourisme, de l'hôtellerie et de la restauration.

En comité parlementaire fédéral, dans une lettre aux ministres fédérales du Développement économique et de l'Emploi, ainsi que lors de sorties médiatiques, les Métallos ont aussi demandé des modifications aux critères d'admissibilité à l'assurance-emploi pour que les chômeurs des secteurs fragiles ne soient pas pénalisés indûment par la période COVID.

«Beaucoup de nos membres accumulent habituellement les heures nécessaires pendant la saison estivale, ce qui leur permet de recevoir de l'assurance-emploi lorsque surviennent des mises à pied temporaires en période plus creuse. Cela sera probablement difficile pour plusieurs de ces travailleuses et travailleurs cet été», explique le président de la section locale 9400 du Syndicat des Métallos, Guy Gendron.

Une lettre a également été envoyée aux ministres du Travail et du Tourisme au Québec demandant la mise sur pied d'une table de concertation sur la relance de l'industrie. Le gouvernement a annoncé des sommes pour le secteur du tourisme, mais rien pour les travailleurs qui seraient encore affectés.

Un nouveau groupe Facebook, *Métallos 9400 Tourisme, Hôtellerie et Restauration* a été lancé pour réunir les travailleuses et travailleurs du secteur.

Agents sur la ligne de front

Le métier d'agent de sécurité a radicalement changé avec la pandémie.

Tout d'abord, des agents se sont retrouvés sur la ligne de front devant plusieurs établissements de santé, résidences pour personnes âgées, centres de prélèvement des tests. Ces derniers sont généralement le premier contact avec les personnes infectées. Ils doivent empêcher certains visiteurs d'entrer, parfois même demander à des accompagnateurs de rester à l'extérieur.

Au-delà du secteur de la santé, le travail des agents de sécurité a changé dans l'ensemble de la société, dans les épiceries, les commerces, les édifices publics, etc. Ces travailleuses et

travailleurs sont chargés de faire appliquer de nouvelles normes sociales contraignantes, tels le lavage obligatoire des mains et la distanciation sociale.

«Les libertés individuelles sont restreintes et ça entraîne un climat de tension très lourd pour nos membres chargés de faire respecter les directives de santé publique. Plusieurs ont aussi été contaminés dans le cadre de leur travail. Il faut absolument reconnaître le risque auquel les agents sont exposés et les responsabilités accrues qu'ils assument», explique le président de la section locale 8922, Patrick Pellerin, qui représente plus de 15 000 agents de sécurité au Québec.



Une pétition en ligne sur le site de l'Assemblée nationale a permis de recueillir 5200 signatures pour une prime de haut risque pour les agentes et agents de sécurité. Une publicité de 30 secondes a aussi été diffusée sur plusieurs stations de radio à travers le Québec et des communiqués de presse ont été repris dans plusieurs médias québécois pour passer le message. Malheureusement, au moment de mettre sous presse, le gouvernement et la majorité des agences de sécurité faisaient toujours la sourde oreille à la demande légitime d'une prime de risque pour ces travailleurs en première ligne dans la lutte contre la pandémie.

CONFÉRENCE DE L'ACIER

Promouvoir l'acier d'ici!

Les sections locales du secteur de l'acier et les représentants des Métallos se sont réunis le 25 mai dernier par visioconférence pour donner le coup d'envoi d'une campagne pour la promotion du secteur de l'acier canadien et contre le dumping déloyal.

Alors que la baisse de la demande liée à la pandémie fait craindre un plus grand dumping d'acier étranger sur le marché canadien, les Métallos ont résolu de combattre le commerce déloyal et d'exiger l'usage d'acier d'ici. «Les Métallos canadiens et américains peuvent rivaliser avec n'importe qui dans le monde, si les règles du jeu sont équitables», a déclaré le président international, Thomas Conway.

Les Métallos de l'acier ont notamment convenu de faire la promotion d'une taxe aux frontières sur l'acier produit à l'étranger qui ne respecte pas les mêmes normes environnementales que celui produit au Canada. Ce mécanisme d'ajustement carbone aux frontières permettrait de rétablir l'équité entre d'un côté l'acier importé qui a été

produit de façon beaucoup plus polluante et transporté sur de grandes distances et, de l'autre côté, l'acier du Québec et du Canada dont la fabrication génère des quantités moins importantes de gaz à effet de serre. «Il faut rétablir l'équité, pour que notre acier, plus vert, ne soit pas injustement

La pandémie fait craindre un plus grand dumping d'acier étranger sur le marché canadien. Les Métallos ont résolu de combattre le commerce déloyal et d'exiger l'usage d'acier d'ici.

pénalisé», fait valoir le représentant syndical responsable du secteur de l'acier au Québec, Guy Gaudette.

Les Métallos appuient des causes contre le dumping de l'acier sur les marchés canadiens devant le Tribunal canadien du commerce extérieur. Le Syndicat demande d'ailleurs au gouvernement d'amender les lois pour

permettre aux organisations syndicales d'initier elles-mêmes des plaintes anti-dumping. Voilà maintenant 3 ans que les syndicats peuvent agir comme intervenants lors des audiences, ce que le Syndicat des Métallos n'a pas manqué de faire pour défendre les emplois de ses membres à plusieurs reprises.

«Notre syndicat continuera à défendre avec énergie les emplois dans le secteur de l'acier dans tout le Canada. Ceux-ci sont mis à mal depuis bien trop longtemps par le dumping d'acier dans notre pays, ces importations étant vendues à des prix peu rentables, inférieurs à ceux du marché», a déclaré le directeur national des Métallos, Ken Neumann.

Les Métallos réclament que les projets d'infrastructures qui seront mis de l'avant dans le cadre de la relance économique post-COVID se fassent avec de l'acier du Canada. Le gouvernement doit exiger clairement le recours à de l'acier canadien pour tous les projets d'infrastructure financés par les différents paliers de gouvernement, estime le Syndicat des Métallos.

RENCONTRE AVEC À 85 ans, il

Depuis son entrée à l'usine en 1952 jusqu'à maintenant, André Desjardins a vu son milieu de travail et son syndicat changer du tout au tout. Il a assisté à l'émergence de son syndicat Métallos, la section locale 6887, à l'implantation de la Loi sur la santé et la sécurité du travail dans son usine et à l'automatisation de plusieurs tâches dans son milieu de travail.

Dehors le syndicat de boutique: les Métallos sont là!

À son arrivée, il y avait un «syndicat de boutique» à l'usine. «C'était pas fort, ils négociaient 2 ou 3 cennes par année. Quand les Métallos sont rentrés, ça a commencé à changer les salaires», témoigne ce métallo.

Vers 1965, un de ses collègues a fait signer des cartes pour «faire entrer les Métallos». Un vote est alors organisé sous la supervision du gouvernement et une majorité choisit d'adhérer aux Métallos.

Mais c'était avant la formule Rand, les gens avaient le choix de faire partie du syndicat ou pas. «Y'avait environ 300 qui payaient leurs cotisations et 400 qui ne payaient pas. Mais à la deuxième négo, on est allés chercher la Formule Rand, payable dès l'entrée à l'usine», se rappelle M. Desjardins.

Santé et sécurité

En 1975, un grave empoisonnement à l'arsenic coûte la vie de deux travailleurs et en affecte une vingtaine d'autres. Pourtant un ingénieur du laboratoire avait



quitte son travail chez CCR à Montréal-Est

En 1952, à 17 ans et demi, André Desjardins a commencé à travailler à l'affinerie de cuivre de Montréal-Est, appartenant à l'époque à Falconbridge et aujourd'hui appelée l'usine CCR de Glencore. Après 68 ans de service, c'est la situation en lien avec la pandémie de COVID-19 qui aura eu raison de son amour du travail. Ce syndiqué fête cet été ses 85 ans et se retire dans ses terres, non sans un pincement au cœur. Le *Traits d'union* a réalisé une entrevue avec ce métallo qui a assisté à des grands pans de l'histoire syndicale.



demandé peu avant au gérant de l'usine d'introduire un mécanisme pour empêcher les émanations de vapeurs d'arsenic, ce que refuse le boss parce que c'était trop coûteux.

La compagnie fera même l'objet d'une poursuite au criminel pour négligence, mais les accusations ont fini par tomber quand le gérant de l'usine

est mort. «Ça leur a quand même coûté 6 millions en frais d'avocats», relate-t-il.

C'est dans la foulée de cet accident de travail qu'André

Desjardins choisit de s'impliquer syndicalement en santé et sécurité, au sein du comité paritaire négocié dans la convention collective.

Quelques années plus tard, l'entrée en vigueur de la Loi sur la santé et la sécurité du travail vient officialiser et renforcer les pouvoirs du comité de santé et sécurité [la

Loi est adoptée en 1979, mais les dispositions sur les comités de santé et sécurité sont promulguées en 1983]. Dans cette foulée, André Desjardins occupera

la fonction de représentant à la prévention.

Les nouveaux pouvoirs de la Loi lui ont permis d'aller plus loin en prévention dans l'usine. «Je suis allé voir le gérant de l'usine et j'ai mis cartes sur table: si vous respectez les lois et règlements, vous aurez pas de problème avec moi. J'ai marché avec la CSST et les inspecteurs tout au long de mon mandat. J'cré ben qu'on en a fait des changements»,

se remémore le vieux routier syndical.

Chaque jour qu'il a passé comme RP, il faisait le tour de l'usine et «ramassai[t] les problèmes vécus par les employés. Souvent, les gens n'osaient pas faire de plainte, je faisais le suivi», explique l'ancien RP qui a mis en place une procédure pour ce faire.

Il a même été à l'origine de la création d'un Fonds d'expertise médicale, pour appuyer les travailleurs en cas de contestation. «Je m'étais aperçu que les travailleurs laissaient tomber parce que les expertises coûtaient trop cher.»

S'il y a eu des améliorations, ça n'allait toutefois pas assez vite à son goût. «Ce qui comptait pour l'employeur, c'était surtout la production»,

se souvient-il. Il note toutefois que le coût élevé des primes à la CNESST a commencé à faire réfléchir les boss dans les années 1990.

Il a perdu ses élections syndicales en 1997, continuant à travailler avec plaisir dans l'usine jusqu'à tout dernièrement.

Le syndicat: un besoin

Au moment de prendre sa retraite, André Desjardins constate que les réalités syn-

dicales ont changé. «Aujourd'hui c'est plus calme, il n'y a presque plus d'accident, 2 ou 3 par année. Il y a plus d'accord. C'est pas comme dans le temps, où il fallait revendiquer continuellement», constate-t-il.

N'empêche, le syndicat a toujours sa raison d'être: «Faut continuer de revendiquer. Le syndicat c'est un besoin, y'a pas d'erreur. Sinon, l'homme devient un loup... Il faut absolument que le syndicat soit là, c'est ce qui permet le partage des richesses!»

À 85 ans, il a franchi récemment la porte de l'usine pour la dernière fois, presque 7 décennies après y être entré pour la première fois à l'âge de 17 ans. Il rêve maintenant de s'installer à la campagne avec sa douce.

Il faut continuer de revendiquer. Le syndicat, c'est un besoin, y'a pas d'erreur! Sinon l'homme est un loup. C'est ce qui permet le partage des richesses!

Les nouveaux pouvoirs accordés par la Loi sur la santé et la sécurité aux comités de santé et sécurité ont permis d'aller plus loin en prévention.



Journée de glisse métallos à Gallix

La population de la région de Port-Cartier et de Sept-Îles était invitée le 7 mars dernier à la traditionnelle journée de glisse des Métallos à la Station Gallix, qui remporte un franc succès chez les familles.

Plus de 600 entrées gratuites ont été remises pour les amateurs de glissade. À l'heure du dîner, plus de 900 hot-dogs ont été remis aux gens présents. Les dents sucrées ont pu profiter de tire d'érable sur la neige. Les familles présentes pouvaient participer à un quiz de type rallye, à saveur syndicale. Les participants avaient à répondre à des questions sur la présence des Métallos dans la région, dans les industries régionales, sur leur engagement dans la communauté et leur histoire.

L'activité a été rendue possible grâce aux sections locales de la Côte-Nord, au Fonds d'éducation familiale et communautaire du Syndicat des Métallos et au Fonds régional de solidarité FTQ Côte-Nord.

Acheter local et syndical

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) a procédé à la fin mai dernier au lancement d'une plateforme d'achat local qui couvre toutes les régions du Québec. L'idée est d'encourager la consommation locale...et syndicale, Métallos de surcroît dans bien des cas,



que ce soit en alimentation ou en produits et services. Le site monchoixlocal.quebec permet aux consommateurs et consommatrices de chercher le type d'entreprise, de service ou de produit près de leur résidence, où qu'ils soient au Québec, afin de donner un coup de pouce à notre économie.

Les Métallos ont par ailleurs produit « Le Guide de la rénovation et de la construction Métallos » et le « Panier bleu » Métallos qui recensent des produits fabriqués dans des entreprises syndiquées Métallos. « Le Guide de la rénovation et de la construction Métallos » recense plusieurs produits fabriqués par des métallos qui pourraient être bien utiles pour ceux qui se lancent dans les rénovations au cours des prochains mois. « Le panier bleu Métallos » se concentre plutôt sur les produits alimentaires produits par des métallos.

www.monchoixlocal.quebec

UN CHOIX LOCAL ET SYNDICAL!



Les métallos de GD soutiennent la communauté

Les syndiqués de General Dynamics (GD), membres des SL9238 et 9421 des Métallos, de concert avec leur employeur, ont donné quelque 10 000\$ à la banque alimentaire Fin à la faim qui vient en aide à la population de Repentigny et des alentours.

« La situation est très difficile économiquement pour beaucoup de nos concitoyens. C'est important de soutenir notre communauté », explique le président de la SL9238, Éric Blais.

Son confrère de la SL9421, qui représente le personnel des bureaux, Daniel Meilleur, renchérit : « C'est important de se serrer les coudes. En plus des fonds recueillis chaque mois dans nos sections locales respectives, nous avons passé le chapeau parmi nos membres et plusieurs ont contribué en argent comptant et par des dons en ligne », explique Daniel Meilleur.



EN BREF

Incendie à SL 1976 et au bureau de Mtl

Un incendie s'est déclaré, pendant la période de confinement, dans les bureaux de la section locale 1976, dans un édifice qu'occupe également le bureau de Montréal des Métallos. L'eau ayant servi à éteindre le feu a fait des dommages qui ont forcé à relocaliser temporairement les bureaux de la SL 1976 près du métro Longueuil. Les services aux membres ne sont pas affectés, tant à la SL 1976 que dans l'équipe des permanents de Montréal, plusieurs étant en télétravail.

Négo chez Pioneer

Transformateurs Pioneer à Granby, a proposé aux syndiqués de prolonger le contrat d'un an. Les 45 métallos de la section locale ont refusé à l'unanimité et prévoient négocier prochainement.

Bienvenue dans l'équipe des Métallos

Trois nouveaux permanents se sont joints à l'équipe, au fil des départs à la retraite et des nominations.

François Cardinal s'est joint à l'équipe du bureau de Québec à titre de représentant syndical. Impliqué syndicalement dans la section locale 6658 chez Ciment Lafarge à Saint-Constant depuis 2007, il a notamment été représentant à la prévention, président de sa section locale et président du Comité jeune des Métallos de 2015 à 2017. Il s'est fait connaître notamment pendant la bataille pour interdire les clauses de disparité, un enjeu qui était aussi au cœur de la grève menée par sa section locale en 2016.

L'équipe du Nord/Nord-Ouest s'est enrichie de la présence de Sonia Charette. L'Abitibienne s'implique syndicalement depuis 25 ans, en premier lieu au sein du CPE Au Jardin de Pierrot, à titre de formatrice métallo, de membre de l'exécutif de la section locale composée 9291 et plus récemment de présidente du Conseil régional Abitibi-Témiscamingue / Nord-du-Québec et de vice-présidente de la FTQ représentant les conseils régionaux.

L'équipe technique accueille quant à elle un nouvel administrateur de l'évaluation des emplois (équité salariale), en la personne de Martin L'Abbée. Fort de 25 années de militantisme syndical au sein de la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), notamment à titre de permanent syndical, puis de vice-président à partir de 2015. Celui qui a amorcé son implication syndicale chez Canada Packers et aux Appartements LaCité à Montréal, a notamment siégé au conseil d'administration de la CNESST et participé à divers comités d'organismes paritaires.



François Cardinal



Sonia Charette



Martin L'Abbée

CONTRATS DE TRAVAIL

Sécurité mine Géant Dormant – Matagami

Les 4 gardiens de sécurité de la mine Géant Dormant (SL4796) ont ratifié une première convention de 3 ans, avec une hausse salariale de 7,5% la première année, portant le salaire horaire à 20,40\$, et 2,5% pour les 2 années suivantes. Une prime de nuit de 0,60\$/l'heure a été mise en place. L'employeur versera 1\$ par heure travaillée au Fonds Métallos. Les travailleurs ont maintenant accès au même régime d'assurances que celui des travailleurs syndiqués de la mine. Les travailleurs ont maintenant 11 fériés payés selon leur horaire de travail. Un comité de santé et sécurité

conjoint avec celui des travailleurs de la mine Géant Dormant est mis sur pied.

Praxair – Saint-Hubert

Les 12 chauffeurs/livreurs de gaz liquide chez Praxair ont entériné à 91% leur première convention collective. Ces nouveaux métallos de la section locale 9414 ont signé un contrat d'une durée de 3 ans. Parmi les gains négociés, on retrouve des augmentations et des ajustements sur les salaires, des heures de travail garanties ainsi que la reconnaissance de leur ancienneté.

Infirmières Canadian Royalties – Nunavik

Nouvellement syndiquées, les infirmières chez Canadian

Royalties membres (SL9519), ont accepté à l'unanimité leur premier contrat, d'une durée de 2 ans. Celui-ci reprend essentiellement les avantages négociés pour les travailleurs de la mine l'an dernier. Il prévoit d'importants ajustements d'échelon, ce qui se traduit par des hausses salariales pour la première année qui varient entre 2% à 7,1%. La hausse salariale sera de 2,5% pour la deuxième année.

Scierie St-Fabien

Nouvellement syndiqués, les 29 travailleurs de la Scierie St-Fabien (SL7065) ont accepté un premier contrat de travail d'une durée de 3 ans qui prévoit des hausses salariales de 7,1% en moyenne. Cette convention collective établit une échelle

salariale et une classification claire des emplois en fonction des tâches et responsabilités. L'entente signée implique également un meilleur respect des règles de santé et sécurité dans le milieu de travail. Ces nouveaux métallos ont pu voir la différence en étant représentés par un syndicat qui leur a permis de négocier d'égal à égal avec leur employeur.

Aldes – St-Leonard-d'Aston

Chez Aldes, fabricant d'échangeurs d'air à St-Léonard d'Aston, les 39 membres de la section locale 7885 ont entériné leur toute première convention collective. D'une durée

SUITE À LA PAGE 10



Pour un ombudsman qui a du mordant!

Nommé il a plus d'un an, l'ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises n'a toujours pas les pouvoirs nécessaires pour enquêter efficacement sur les allégations de violations des droits humains et de l'environnement causées par les activités des entreprises canadiennes dans les secteurs des mines, de l'énergie ou du vêtement. Il faut que ça change!

Le Fonds humanitaire des Métallos vous invite à signer une pétition en ligne à la Chambre des communes afin de RENFORCER les pouvoirs de l'ombudsman et PROMULGUER la législation canadienne sur la responsabilité des entreprises à l'étranger.

<https://bit.ly/RenforcerETPromulguer>

Passer à l'action! Lancez le défi à vos contacts de signer la pétition et de la faire tourner!

CONTRATS DE TRAVAIL

SUITE DE LA PAGE 9

de 3 ans, celle-ci comporte des augmentations salariales d'une moyenne de 9,1% la première année et de 1,7% pour les 2 années suivantes. Une banque de 32 heures de congés de maladie est instituée, payable à la fin de l'année si elle n'a pas été utilisée. Un représentant à la prévention a aussi été inclus à la convention collective.

Fonderie Laperle – Saint-Ours

Les 80 métallos de la SL8964, spécialisés dans la fabrication et la mise en marché de pièces de fonte grise utilisées dans le drainage des bâtiments, les égouts et l'adduction des eaux, chez Fonderie Laperle à Saint-Ours, ont ratifié un nouveau contrat de travail de 5 ans.

Des augmentations salariales totalisant 4,00\$/l'heure pour les travailleurs de production et de 4,30\$/l'heure pour les métiers spécialisés figurent parmi les gains. On y retrouve aussi un ajustement salarial pour la tâche d'opérateur couleur ainsi qu'une réduction de l'échelle salariale pour les tâches de modelleur, mécanicien et électricien.

La cotisation de l'employeur au RRFS-FTQ a été augmentée ainsi que les primes de quart, qui seront dorénavant payées aussi sur le temps supplémentaire. La clause sur la sous-traitance et celle sur la formation ont été améliorées, tandis que celle sur les descriptions de tâches a été mieux définie. L'examen de la vue sera payé à 50% par l'employeur, qui fournira également le manteau d'hiver.

ÉQUIPEMENTS PÉTROLIERS Les hausses avant le décret

La centaine de syndiqués, membres de la section locale 2008 du Syndicat des Métallos qui font l'installation et l'entretien d'équipements pétroliers, a ratifié 6 contrats de travail avec des employeurs différents.

Ceux-ci prévoient des hausses salariales annuelles de 2,5%. Les travailleurs voient par ailleurs leur assurance collective améliorée, notamment avec le retour de la couverture dentaire qui avait été perdue au fil du temps. Par ailleurs, les travailleurs qui sont de garde en cas d'urgence auront dorénavant droit à une prime.

Les travailleurs avaient au préalable accordé un mandat de grève à 100% à leur comité de négociation.

Ces nouvelles conditions de travail qui entreront en vigueur immédiatement pour les syndiqués métallos s'appliqueront ensuite à l'ensemble des travailleurs du secteur lorsque le gouvernement les aura enchâssées dans un décret.

«L'employeur a tenté d'exiger que les hausses salariales s'appliqueraient seulement une fois que le décret aurait été adopté par le gouvernement, ce qui aurait pu prendre jusqu'à 18 mois ou même 2 ans dans certains cas. Les membres ont refusé catégoriquement que l'existence d'un décret leur enlève leur pouvoir de négociation collective. En se dotant d'un mandat de grève à l'unanimité, ça a forcé l'employeur à retirer cette demande et on a pu en arriver à un règlement», explique le coordonnateur des Métallos responsable de la négociation, Pierre Arseneau.

Mine Beaufor – Val-d'Or – ATIS portes et fenêtres Laflamme – Saint-Apollinaire

Un contrat de 5 ans a été conclu pour les travailleurs de la mine Beaufor à Val-d'Or. Ces membres de la SL4796 ont, entre autres, droit à des augmentations salariales de 0,80\$/l'heure par année de convention. La prime de nuit est haussée à 0,80\$/l'heure. Les fériés seront rémunérés selon l'horaire. Désormais les mécaniciens et les électriciens passeront à la classe supérieure plus rapidement (1000 heures de moins qu'auparavant). Le contexte de négociation de cette convention collective était complexifié, puisque cette mine n'est pas en opération pour le moment.

Les 180 salariés de Portes et fenêtres Laflamme à Saint-Apollinaire, membres de la section locale 9278, ont signé un contrat de 6 ans. On y prévoit la création d'une nouvelle échelle salariale représentant 12,5% d'augmentation pour la première année. Les augmentations salariales totaliseront ensuite 16,25% sur 6 ans, la prime de soir sera majorée à 1\$/l'heure et une prime de 1\$/l'heure a été ajoutée pour trois postes spécifiques. Le contrat prévoit aussi la modification des horaires de travail afin de favoriser la conciliation travail-famille ainsi que l'amélioration des mouvements de

SUITE À LA PAGE 11



Assemblée « distancée » pour la ratification du nouveau contrat de travail chez Emballages Poliplastics à Granby, SL9414. La présentation s'est faite d'une porte de quai de chargement ouverte aux membres qui se tenaient à bonne distance à l'extérieur.

Zoom chez Chantiers Chibougamau

La pandémie n'a pas empêché la SL8644 chez Chantiers Chibougamau de tenir une assemblée générale, via la plateforme Zoom. C'était une première d'une série de plusieurs chez les Métallos. Les membres devaient au préalable fournir une adresse courriel, adresse pour recevoir le lien de l'assemblée et pour voter en ligne le moment venu. L'assemblée a permis de ratifier une entente modifiant des dispositions de la convention collective. Le vote secret a été compilé grâce à l'application en ligne SimpleSondage, le tout, dans le respect du Code du travail. Fait à noter : plusieurs travailleurs d'origines diverses ont assisté à cette assemblée par visioconférence. C'était pour plusieurs d'entre eux une première expérience syndicale, plutôt originale!

CONTRATS DE TRAVAIL

SUITE DE LA PAGE 10

main-d'œuvre. Une nouvelle entente permet également d'encadrer le travail des membres ayant un statut de travailleurs étrangers temporaires.

Canpar – Montréal

Les membres de Canpar spécialisés dans la livraison de colis ont entériné un nouveau contrat de travail de 5 ans comportant, entre autres, des augmentations salariales qui varient selon les années entre 1% et 2,5%. De plus, 3 journées de congés de maladie, payées, ont été ajoutées. L'entreprise emploie autour de 1600 travailleurs, membres de la section locale 1976. Fait à noter : les négociations se sont déroulées par conférence

téléphonique en raison de la pandémie.

Garier – Mirabel

Les travailleurs de Garier (SL2008) ont entériné un nouveau contrat qui prévoit, entre autres, des augmentations salariales de 3% pour la première année et de 2,5% pour chacune des 4 années suivantes. La prime pour le quart de nuit passe de 1,00\$ à 1,25\$ pour la première année et sera majorée de 0,10\$ par année subséquente. Les salariés ayant plus de 5 ans d'ancienneté auront un congé mobile supplémentaire, passant de 1 à 2. L'employeur contribuera jusqu'à 1000\$ par an au Fonds de solidarité FTQ et cette contribution sera majorée de 50\$ par an pour les 4 années suivantes. Le montant alloué

pour les lunettes passe de 250\$ à 350\$ par deux ans. La prime pour les bottes de travail passe de 195\$ à 200\$ et sera indexée de 5\$ par an.

Porlier express – Sept-Îles

Forte d'un mandat de grève voté à 100% à exercer au moment jugé opportun, la vingtaine de métallos de Porlier express (SL 7065) a finalement entériné une nouvelle convention collective. D'une durée de 5 ans, le contrat de travail prévoit des augmentations salariales de 2,5% les 4 premières années et de 3% pour la dernière. Des améliorations ont été apportées aux vacances annuelles, à la rémunération en fonction de la distance et aux allocations de repas pour le transport routier.

Au terme du contrat, les salaires varieront de 26\$ à 33\$/l'heure. Porlier express est un sous-traitant pour les grandes entreprises de la région de Sept-Îles et de Port-Cartier.

Planchers Mistral – Jonquière

La quarantaine de métallos de Planchers Mistral (SL 7287) ont entériné un nouveau contrat au début de la pandémie. Tous les travailleurs auront dorénavant 2 congés mobiles supplémentaires, un 3^e après 3 ans d'ancienneté et un 4^e après 5 ans. Les vacances sont aussi améliorées. La hausse salariale sera de 1,25\$ pour la première année, rétroactive au 1^{er} octobre 2019, puis de 2% pour la deuxième année et de 3,5%

SUITE À LA PAGE 12

Démocratie syndicale en temps de pandémie

Assemblées générales par visioconférence sur Zoom, assemblées générales à l'extérieur à distance, séances d'information via Facebook Live, votes par la poste, votes par courrier électronique au moyen de la plateforme de vote SimpleSondage, consultations téléphoniques... Les Métallos ont dû être particulièrement créatifs pour faire vivre la démocratie syndicale et garder le contact avec les membres pendant la pandémie.

Les rassemblements sont interdits, à moins d'être à deux mètres de distance, et encore là, il y a des limites pour ce qui est des rassemblements intérieurs. Il y a de fortes chances que des restrictions durent un certain temps et il faudra continuer de faire vivre nos démocraties syndicales malgré les contraintes.

Le Syndicat des Métallos a pris le taureau par les cornes en prenant une licence d'utilisation de la plateforme de visioconférence Zoom, qui peut réunir jusqu'à 300 personnes à la fois. Les bureaux régionaux disposent d'un compte et les sections locales peuvent y avoir accès via leurs permanents. Des formations ont été organisées et peuvent encore être offertes sur demande pour les sections locales.

Les Métallos offrent aussi un soutien logistique pour l'organisation de votes en ligne, de façon sécurisée et anonyme. Pour plus d'information ou pour organiser une assemblée et/ou un vote en ligne, contactez votre représentant syndical.



CONTRATS DE TRAVAIL

SUITE DE LA PAGE 11

pour chacune des deux années suivantes. Le montant alloué pour les bottes de travail est bonifié. Une banque de temps est mise en place, permettant d'accumuler jusqu'à 40 heures. Les modalités de congé en cas de décès sont améliorées. Plusieurs primes sont bonifiées. Une prime annuelle d'assiduité de 500 \$ est instaurée. Le représentant à la prévention disposera de plus d'une banque d'heures de libérations hebdomadaires.

Leviton – Pointe-Claire

Les 27 travailleurs de Leviton ont entériné un contrat de 3 ans, rétroactif à décembre 2019, avec des hausses de 2 % par année. La banque de congés de maladie passe de 40 à 44 heures, tandis que celle de temps supplémentaire passe à 24 heures, fractionnable. La prime de nuit est haussée à 0,15\$/l'heure. Le montant versé annuellement par l'employeur dans le Fonds de solidarité FTQ passe de 850 \$ à 1000 \$. Plus de travailleurs pourront prendre leurs vacances en même temps. La procédure d'affichage est améliorée. L'assurance vie passe de 25 000 \$ à 35 000 \$. Le vote d'acceptation s'est

déroulé rondement par courrier en raison de la pandémie. Soulignons le travail effectué par le comité de négociation et le président d'unité, Normand Houle, pour expliquer les éléments de la négociation aux membres dans le milieu de travail.

Technologies de fibres Aikawa – Sherbrooke

Les 150 métallos de la SL 7531, qui fabriquent du matériel pour l'industrie des pâtes et papiers chez Technologies de fibres Aikawa à Sherbrooke, ont accepté un nouveau contrat de 5 ans dans lequel on retrouve des hausses globales de 12,9 %. Les primes de quart ont été bonifiées. On note l'implantation du RRFS-FTQ, l'ajout d'un congé férié et l'amélioration des congés sociaux.

Aramark – Sept-Îles

Après un vote de grève unanime, les quelque 20 travailleuses et travailleurs d'Aramark à Sept-Îles (SL7065) ont conclu un contrat prévoyant des hausses de 4,6 % la première année rétroactives au 1^{er} juillet 2019. Sur les 5 ans du contrat, les hausses totaliseront

11,6%. Ces métallos effectuent des travaux d'entretien ménager et des tâches de journaliers pour la minière IOC. Une entente de principe a été conclue en présence d'un conciliateur.

Emballages Poliplastic – Granby

La quarantaine de métallos de la section locale 9414 chez Emballages Poliplastic à Granby a renouvelé un contrat d'une durée de 5 ans. Ces syndiqués

spécialisés dans la production de sacs et d'emballages plastiques divers ont accepté des hausses salariales de 4 % pour la première année et de 2 % pour les quatre autres années du contrat, pour une hausse globale de 12 %. Des ajustements de primes, une majoration du montant pour les bottes de travail et quelques améliorations au chapitre des clauses normatives figurent aussi parmi les gains obtenus.



La FTQ a lancé «virtuellement» en mai son film *Langue à l'ouvrage - Migrer vers le français au travail*. Celui-ci présente la francisation en milieu de travail. On y observe le rôle des syndicats et des représentants syndicaux dans l'intégration des travailleuses et travailleurs, leur contribution au respect de nos droits et à la santé et sécurité de tous. Félicitations à ces travailleuses et travailleurs qui font de la francisation une réussite. Ils sont parvenus avec dignité à «migrer vers le français». Un excellent film à voir! Il est disponible en ligne jusqu'en septembre prochain <https://francisation.ftq.qc.ca/>

Traits d'union 247

Bulletin d'information à l'intention des militants et militantes du Syndicat des Métallos (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est,
Bureau 5100, Montréal, (QC)
H2M 2V8

Téléphone: 514 382-9596
Télocopieur: 514 382-2290

www.metallos.org

Directeur québécois des Métallos: Dominic Lemieux
Responsable: Clairandrée Cauchy (ccauchy@metallos.ca)

Correspondants: Isabelle Bournival (Brossard); Alain Frenette (Montréal); Stéphane Paquet, (Côte-Nord, Bas-St-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine); Nancy Thibeault, Julie Adams (Nord/Nord-Ouest); Mélanie Tremblay (Québec, Saguenay-Lac-St-Jean)

Collaboration: Jocelyn Desjardins, Julie Hébert, Daniel Mallette

Personnel de soutien: Martina Folco, Nathalie Leblanc, Sylvie Tremblay

Tirage: 8000

Premier numéro mars 1983
Imprimé par les syndiqués et les syndiquées chez Imprimerie Transcontinental
Dépôt légal à la Bibliothèque nationale du Québec.

Fonds d'urgence COVID

Les Centraide du Québec ont lancé des campagnes «Fonds d'urgence-COVID». La population s'est montrée généreuse, plusieurs sections locales métallos ont répondu à l'appel, tout comme certaines entreprises, ainsi que des gouvernements. Ces campagnes spéciales aident à soutenir les organismes communautaires qui viennent en aide aux plus vulnérables affectés par la crise. Nous vous encourageons à poursuivre cet énorme élan de solidarité au-delà de la crise. Les besoins continueront d'être grands.



Centraide